

# **Charte des chorales**

## **Conditions contractuelles**

Voix à tous les étages 2019-2020

*La chorale est un puzzle: chaque choriste représente l'une des pièces*

### **A. Charte des chorales**

#### **- Respecter les répétitions**

Arriver à l'heure pour ne pas perturber la répétition et profiter de l'indispensable temps d'échauffement et de technique vocale. Si le retard est inévitable, être le plus discret possible. Téléphone portable en mode avion. En cas d'absence, se mettre à jour pour ne pas retarder l'avancement du groupe.

#### **- Se donner les moyens d'évoluer et de faire évoluer le groupe**

Chaque répétition doit être un moment musical et humain agréable et efficace.

Il est donc important, au fur et à mesure de l'avancée des pièces musicales, d'apprendre les textes et la musique par cœur, ce qui permet de se concentrer durant le cours sur l'artistique (émotion, musicalité, nuances, dynamiques, articulation, pose de voix ...). Le matériel pédagogique, disponible sur l'espace membre, est prévu à cet effet. Faire connaître vos éventuelles difficultés.

#### **- Contribuer à une ambiance de travail sereine et efficace**

Intégrer les indications musicales du chef de chœur et les noter pour ne pas l'obliger à répéter !

Respecter le travail des autres pupitres en gardant le silence lorsque le sien n'intervient pas.

Être bienveillant, respectueux les uns envers les autres permet à l'ensemble d'évoluer harmonieusement.

#### **- Participation aux concerts**

Assiduité requise aux répétitions régulières et exceptionnelles (répétitions générales, mise en scène)

Participation obligatoire aux concerts (sauf demande de dérogation)

Respect des codes vestimentaires pour les concerts

### **B. Conditions contractuelles :**

#### **1) Tarif :**

Le tarif pédagogique est annuel.

Aucun remboursement n'est possible en cas d'abandon.

Une absence prolongée peut être considérée comme un abandon.

#### **2) Pathologies et troubles de la voix :**

Si un trouble de la voix est détecté par le chef de chœur, un accompagnement par un orthophoniste ou un professeur de chant peut être requis pour intégrer ou continuer la pratique dans l'atelier choisi.

#### **3) Ce qui est compris dans votre inscription, au-delà des cours (hors vacances scolaires) :**

- Le matériel pédagogique (les paroles, les guides vocaux)
- Un site internet interactif et informatif
- Des tarifs réduits sur les événements Jazz à tous les étages (stages, soirées...)
- La participation à des concerts et à des répétitions générales

#### **4) Ce qui n'est pas compris dans votre inscription :**

- L'adhésion aux Maisons Pour Tous (obligatoire pour les répétitions s'y déroulant)
- **Les cours de technique vocale, les stages et événements payants organisés par l'association (sur lesquels vous bénéficiez d'une réduction).**

# Charte des ateliers chorals

## Conditions contractuelles

Voix à tous les étages 2019-2020

### A. Charte des ateliers chorals

*La chorale est un puzzle: chaque choriste représente l'une des pièces*

#### 1. Respecter les répétitions

Arriver à l'heure pour ne pas perturber la répétition et profiter de l'indispensable temps d'échauffement et de technique vocale. Si le retard est inévitable, être le plus discret possible. Téléphone portable en mode avion. En cas d'absence, se mettre à jour pour ne pas retarder l'avancement du groupe.

#### 2. Se donner les moyens d'évoluer et de faire évoluer le groupe

Chaque répétition doit être un moment musical et humain agréable et efficace. Il est donc important, au fur et à mesure de l'avancée des pièces musicales, d'apprendre les textes et la musique par cœur, ce qui permet de se concentrer durant le cours sur l'artistique (émotion, musicalité, nuances, dynamiques, articulation, pose de voix ...). Le matériel pédagogique, disponible sur l'espace membre, est prévu à cet effet. Faire connaître vos éventuelles difficultés.

#### 3. Contribuer à une ambiance de travail sereine et efficace

Intégrer les indications musicales du chef de chœur et les noter pour ne pas l'obliger à répéter ! Respecter le travail des autres pupitres en gardant le silence lorsque le sien n'intervient pas. Être bienveillant, respectueux les uns envers les autres permet à l'ensemble d'évoluer harmonieusement.

### B. Conditions contractuelles :

#### Tarif :

Le tarif pédagogique est annuel.  
Aucun remboursement n'est possible en cas d'abandon.  
Une absence prolongée peut être considérée comme un abandon.

#### Pathologies et troubles de la voix :

Si un trouble de la voix est détecté par le chef de chœur, un accompagnement par un orthophoniste ou un professeur de chant peut être requis pour intégrer ou continuer la pratique dans l'atelier choisi.

#### Ce qui est compris dans votre inscription, au-delà des cours (hors vacances scolaires) :

- Le matériel pédagogique (les paroles, les guides vocaux)
- Un site internet interactif et informatif
- Des tarifs réduits sur les événements Jazz à tous les étages (stages, soirées...)
- La participation à des concerts et à des répétitions générales

#### Ce qui n'est pas compris dans votre inscription :

- L'adhésion aux Maisons Pour Tous (obligatoire pour les répétitions s'y déroulant)
- Les cours de technique vocale, les stages et événements payants organisés par l'association (sur lesquels vous bénéficiez d'une réduction).